

Compte rendu audio conférence

22/04/2020

Nous ne détaillerons pas le PCA et les différentes activités dans ce compte rendu à l'exception de la campagne IR qui commence afin de rester synthétique.

⇒ Introduction : intervention de M.Dahan. :

M. Dahan a expliqué avoir appelé tous les chefs de services pour s'assurer que les consignes du PCA avaient été reçues, comprises et bien appliquées partout.

D'après lui et les retours des chefs de services, l'ambiance serait plus sereine, les agents sont moins angoissés et sont prêts à venir travailler. Cela serait dû aux mesures sanitaires mises en place.

Il est préconisé les mesures suivantes :

- maximum 1 personne par marguerite
- nettoyage des postes de travail commun (DDR3 en trésorerie)
- nettoyage des poignées de porte, tables communes matériel commun (scanners ; imprimantes ; armoires communes...),
- les chefs de service ou gestionnaires de sites disposent de carte d'achat si besoin
- des masques ont été reçus et seront distribués dans la limite de deux par agent et uniquement pour les agents prenant les transports en commun.

FO DGFIP 78 ne partage pas l'avis du directeur sur l'apaisement des agents dans la mesure où il n'y aurait toujours pas en quantités suffisantes de lingettes désinfectantes, de gel hydroalcoolique et de masques. De plus, s'il est vrai que tant que les agents viennent en nombre réduit ils se sentent rassurés (dans la mesure où tous les agents respectent les gestes barrières).

L'annonce du déconfinement le 11 mai est une nouvelle source d'angoisse. De plus les annonces du ministre, dans les médias, assurant qu'un accueil sur rendez-vous sera assuré dans les SIP a réveillé les angoisses des agents en l'absence d'information quant à l'organisation de ces rdv. Nous réclamons à minima, pour le déconfinement, un masque par demi-journée par agent ainsi que du gel hydroalcoolique en quantité suffisante pour que chaque agent puisse remplir ses flacons.

M. Dahan a tenu à nous rassurer suite à cette annonce du Ministre concernant l'ouverture des services pour l'instant rien n'est décidé au niveau de la DG, ils réfléchissent à un dispositif en sachant que l'île de France est spécifique avec la situation sanitaire connue dans la région.



⇒ **Concernant l'activité sur le département actuellement et le PCA :**

Ce sont 38 % des agents qui travaillent actuellement sur le PCA dont la majorité en télétravail ; la direction essaye de réduire au maximum le présentiel. Et la campagne d'impôts sur le revenu s'insère dans ce PCA avec des ajustements puisqu'il est rappelé que ce dernier évolue en permanence.

PRESENTIEL (à la date du 20 avril) : 354 agents dont 123 en trésoreries ; 82 en SIP ; 59 en SIE, le reste sur les autres services.

- FOCUS CAMPAGNE IR:(intervention de M. Gabriagues):

M. Gabriagues fait, toutes les semaines, un point toujours très exhaustif sur tous les métiers du pôle fiscal (même si non détaillé ici) et une attention particulière est portée sur les dispositifs mis en place pour la sécurité des agents et la solidarité des différents métiers à l'annonce de cette campagne IR qui s'annonce très spéciale.

Concernant la campagne : la communication a été engagée lundi avec un dossier de presse, on rappelle la fermeture des services avec contacts par téléphone ou e-contact uniquement.

La distribution des déclarations papier a commencé la semaine dernière dans les Yvelines soit 145000 déclarations (uniquement les personnes qui ne n'ont pas fait de télédéclaration l'an dernier). A la fin du mois d'avril l'intégralité sera distribuée.

Le constat est le suivant :

1. Agents en activité : sur l'ensemble des SIP cela représente environ 60 -70 personnes en présentiel par jour, télétravailleurs environ 39, personnes déportés une dizaine (avec leurs ordinateurs et téléphones personnels)
2. Réaction importante des usagers notamment au téléphone, par exemple : SIP de mantes 180 appels lundi hors rdv, 250 appels sur la journée avec les rdv. E-contact maîtrisés 1200 lundi, 1300 ce matin (mercredi 22 avril) ce qui représente environ 100 e-contact par jour par SIP. Améliorations en cours : le courrielleur nomade à partir du 27 avril permettra d'accéder au e-contact.
3. Problème de connections assez important au début. 2000 déclarations déjà déclarées en ligne sur SIP de St Quentin ouest dès le premier jour soit le double par rapport à habituellement.
4. Beaucoup de questions sur le PAS, reconstitution des montants, quels tiers à fait les versements et sur la non réception des déclarations pré remplies.

Dispositif d'appui au niveau des SIP :

Information de chacun des responsables des brigades et des SIP pour que chacun se rencontre pour mettre en place l'aide coordonnée. Le vérificateur traite en mode pioche dans les e-contacts en fonction de ce à quoi il peut répondre. On procédera à des ajustements en fonction des quantités et capacités de traitement des e-contact.

Au niveau de la gestion publique, Mme Gerval a rappelé la situation en indiquant qu'il n'y avait pas de difficultés particulières.

On ajuste aussi les habilitations notamment avec la DVNI et la DIRCOFI ; donc d'ici la fin du mois on devrait avoir plus d'appui si CAP Numérique arrive à nous donner les habilitations sinon, nous serions obligés de passer en mode échange.

BCR : pas de difficulté particulière, pas de télétravailleurs. Tout le contrôle fiscal participe au PCA, le PRS aussi traite à distance les dossiers. D'une manière générale, les agents du contrôle fiscal ont toujours très bien accueilli et ont été solidaires à chaque fois qu'ils ont été sollicités pour aider les services fiscaux.



Questions transverses RH:

SUIVI COVID :

- au cumulé 44 personnes suspectées COVID.

- 25 personnes en quatorzaine à la date du 20

-105 agents en situation de fragilité de santé ou femmes enceintes (pour les autorisations d'absence)

Le planning des chefs de service est demandé et suivi par la direction pour s'assurer que les règles sont respectées suivant les spécificités et besoins réels des services. Ils comportent 3 données :

Les agents prévus en présentiel, ceux en télétravail et ceux en travail déportés, soit au total 552 agents prévus sur la semaine 17.

• **POINT LOGISTIQUE**

Logistique ordinateurs : les 25 ordinateurs commandés pour la campagne n'ont pas encore été reçus, on a la chance d'être quand même bien doté dans les Yvelines.

Téléphones portables : demande enregistrée pour 30 commandés mais on ne sait pas quand on va être livré normalement le 27 avril. Nous avons 14 téléphones pas ou peu utilisés que les collègues ont accepté de nous rendre. 9 en stock à BIL, 4 déjà transmis au SIP de St Quentin est.

• **POINT MUTATION**

Contrôleurs stagiaires : 31 attendus dont 2 congés parental ou maternité

Sur ces 29, 1 habite en Bretagne, tous les autres sont en régions parisienne donc pas de difficultés particulières.

Inspecteurs stagiaires : 4 en région parisienne sur 6.

A ce jour aucune difficulté d'installation n'a été remontée à la direction, aucun stagiaire ne se serait manifesté.

- Installation catégorie C et Mouvements généraux A/B/C : attentes des informations du national.

IMPORTANT POUR LES AGENTS :

Congés et RTT: Des réunions sont prévues cette semaine, toujours pas d'informations à ce stade.

FO DGFIP 78 : Nous trouvons extrêmement dommageable le flou entourant l'application de l'ordonnance du gouvernement et ce qui met à mal l'équité entre les agents.

En effet, certains agents qui étaient volontaires pour travailler depuis le début de la crise se sont vu refuser leur participation à l'activité, soit pour des raisons matérielles puisque tout le monde n'a pas pu être équipé pour le télétravail, soit parce que leurs chefs ont pris le parti de ne pas les faire venir favorisant une équipe limitée de personnes à venir travailler pénalisant les autres.

La majorité des chefs de service et adjoints ont été équipés en ordinateurs dès le début de la crise, les plaçant d'office en télétravail. Ils ne se verront pas pénaliser en jours de congés. Or la perte de congés peut avoir un impact notamment financier pour les agents qui ont des charges de famille et pour qui les congés s'avèrent essentiels or ce sont les catégories d'agents aux plus faibles revenus qui se voient impacté le plus (nous penserons également aux débutants, stagiaires qui ne sont pas appelés en présentiel car pas assez autonomes...). Nous rappelons que FO a contesté cette ordonnance et que, au vu des inégalités de traitement que cela entraîne nous ne pouvons que soutenir notre syndicat dans cette

démarche et nous serons derrière les agents qui souffriront des conséquences de cette ordonnance si toutefois elle devait s'appliquer en l'état.

Concernant le remboursement des frais de repas : montant forfaitaire de 17,50€

M. Grosjean a pris la parole. Il a été confirmé que l'ensemble des agents en présentiel sur une journée complète (présence obligatoire entre 12h et 14h) pouvaient en bénéficier y compris les agents des trésoreries bénéficiant habituellement des tickets restaurants. Ces derniers ne peuvent évidemment pas cumuler les deux, en cas de demande de remboursement de frais de repas par les agents des trésoreries une régularisation du nombre de tickets restaurant sera effectuée.

Les conditions sont les suivantes :

- Entre le 17 mars et le 15 avril : toute journée travaillée en présentiel donne le droit au frais de repas sous condition de fournir une attestation sur l'honneur validée par le chef de service. Cette attestation serait disponible sur Ulysse.
- A partir du 17 avril un justificatif de frais de repas est obligatoire (un ticket même inférieur à 17,50€ donne le droit au montant forfaitaire de 17,50€, ce montant est forfaitaire quel que soit le montant du ticket, un ticket de course familial global sera accepté pour ceux qui apportent leurs repas fait maison).

FO, soutenu par Solidaire et la CFTC a indiqué que Mme Escoubet s'était engagée à notre dernière audio conférence à publier la note avec ces conditions sur Ulysse dès le 15 avril, date à laquelle la note a été transmise par la DG. Or la note n'a été publiée que le 21 avril au soir. Nous avons donc demandé que les justificatifs ne soient pas obligatoires au moins jusqu'au 21 avril inclus.

De plus, nous rappelons que ce n'est pas aux organisations syndicales de communiquer et former les agents sur les procédures RH, que c'est aux RH de transmettre aux chefs de services qui doivent ensuite communiquer à leur équipe. M. Dahan nous demande de communiquer ces dispositions auprès des agents à leur place ce n'est pas notre rôle en premier et ce n'est pas acceptable de se décharger de leurs responsabilités sur les syndicats.

Nous avons cependant obtenu, qu'au cas par cas, si des agents étaient dans l'incapacité de fournir des justificatifs, une latitude pourrait être appliquée... Nous attendons de voir et invitons les agents à nous contacter en cas de problèmes rencontrés.

Délégation F.O.-DGFIP 78
Hélène SUTRA – Monaïm DOUITE – Alain BOUM

